

## Appel à contributions Revue de Droit Comparé du Travail et de la Sécurité Sociale 2022/2

**Date limite de réponse à l'appel à contributions : 1<sup>er</sup> novembre 2021**

### Revue de Droit Comparé du Travail et de la Sécurité Sociale 2022-2

#### I- Jurisprudence sociale comparée :

Articles consacrés à « **La protection jurisprudentielle du salarié lanceur d'alerte** »  
Sous la coordination d'Allison Fiorentino (Université de Rouen) et d'Alexandre Charbonneau (COMPTRASEC - Université de Bordeaux)

#### II - Chronique bibliographique

Analyse d'ouvrages juridiques relatifs aux sciences juridiques appliquées au travail et à la sécurité sociale (textes spontanément soumis par leurs auteurs)

### I- Jurisprudence sociale comparée : Argumentaire

Les lanceurs d'alerte révèlent des fautes professionnelles au prix de grands risques personnels et professionnels. Ils sont régulièrement l'objet de harcèlement, de licenciement, voire même d'attaques physiques, pour avoir dénoncé des actes répréhensibles. Ces salariés ont besoin de protections juridiques solides. Dans plusieurs pays, le législateur a adopté des textes afin d'assurer la protection des lanceurs d'alerte. Outre le travail des parlements locaux, les juges ont été confrontés à cette problématique, parfois sans qu'une loi n'ait été adoptée.

Quelle a été l'attitude du juge ? A-t-il cherché à protéger la liberté d'expression du salarié ou s'est-il montré hostile envers le délateur ?

La Revue de Droit Comparé du Travail et de la Sécurité Sociale (RDCTSS)<sup>1</sup>, dont le but est « de contribuer au développement des analyses et des échanges sur le droit comparé du travail et de la sécurité sociale à travers le monde », se propose de rassembler des études sur la jurisprudence lorsqu'elle est confrontée à un salarié lanceur d'alerte.

#### *Éléments de cadrage*

Afin de faciliter et guider la comparaison, il est suggéré aux contributeurs à cette publication de situer leur travail de description et d'analyse en référence aux problématiques suivantes :

- L'évolution de la jurisprudence
- La charge de la preuve
- Le champ d'application de la protection
- L'objet de la dénonciation

<sup>1</sup> <https://comptrasec.u-bordeaux.fr/revue-de-droit-compare-du-travail-et-de-la-securite-sociale>

- Les mesures protectrices
- La réception par le juge national de règles internationales

Les contributeurs pourront s'inspirer de l'une ou de plusieurs de ces thématiques et s'efforceront de répondre aux questions générales - ou à certaines d'entre elles - posées dans l'argumentaire, en concentrant leurs développements sur l'apport jurisprudentiel concernant ce thème dans leur pays.

### **Format des contributions attendues**

Les contributions attendues seront de langue française, anglaise ou espagnole, d'un volume maximal de **25 000 signes**, espaces compris.

Par ailleurs, les manuscrits devront être accompagnés des éléments suivants :

- Le titre de l'article ;
- 5 mots clés (en Français et en Anglais) permettant d'identifier le contenu de l'article ;
- Un résumé (en Français et en Anglais) de 400 caractères ;
- L'institution de rattachement, le titre, les thèmes de recherche, les adresses postale et électronique de l'auteur ;
- Les références bibliographiques de l'auteur (deux publications au choix).

### **Calendrier**

- Date limite pour les propositions d'articles (résumé de 500 mots + titre) : **1<sup>er</sup> novembre 2021**  
À : [allison.fiorentino@uca.fr](mailto:allison.fiorentino@uca.fr) et [alexandre.charbonneau@u-bordeaux.fr](mailto:alexandre.charbonneau@u-bordeaux.fr)  
copie à [revue.comptrasec@u-bordeaux.fr](mailto:revue.comptrasec@u-bordeaux.fr)
- Réponse aux auteurs : **1<sup>er</sup> décembre 2021**
- **Date limite de remise des articles : 1<sup>er</sup> mars 2022**

Pour plus d'information sur la grille de travail à respecter lors de la rédaction des contributions, et pour tout renseignement complémentaire concernant la soumission des manuscrits, merci de vous adresser directement à Allison Fiorentino ([allison.fiorentino@uca.fr](mailto:allison.fiorentino@uca.fr)) et Alexandre Charbonneau ([alexandre.charbonneau@u-bordeaux.fr](mailto:alexandre.charbonneau@u-bordeaux.fr))

*Nota Bene* : La proposition de tout auteur sera d'abord soumise au Comité éditorial de la Revue RDCTSS. Tout article proposé pour publication sera évalué de manière anonyme par deux experts.

## **II- Chronique bibliographique**

La Revue de Droit Comparé du Travail et de la Sécurité Sociale publie ponctuellement des **Chroniques bibliographiques** soumises de façon spontanée, sur des ouvrages juridiques dont le domaine est principalement celui des sciences juridiques appliquées au travail et à la sécurité sociale.

Les textes devront comporter **15 000 caractères** - espaces compris - et être rédigés en français, en anglais ou en espagnol.

Par ailleurs, les manuscrits devront être accompagnés des éléments suivants :

- le titre de l'article ;
- l'institution de rattachement, le titre, les thèmes de recherche, les adresses postale et électronique de l'auteur.

### **Calendrier**

- Date limite pour les propositions d'articles : **1<sup>er</sup> novembre 2021**  
À : [marie-cecile.clement@u-bordeaux.fr](mailto:marie-cecile.clement@u-bordeaux.fr) / copie [revue.comptrasec@u-bordeaux.fr](mailto:revue.comptrasec@u-bordeaux.fr)
- Réponse aux auteurs : **1<sup>er</sup> décembre 2021**
- **Date limite de remise des articles : 1<sup>er</sup> mars 2022**